



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 22

Membres présents: 18

Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2020-04  
Conseil Municipal du 29 Janvier 2020**DATE DE CONVOCATION** : 23 Janvier 2020**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER- J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - S. HIBON-MINET – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU – F. SARDIN**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : M. THINON-CLERC donne pouvoir à J.P. SIMON – K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI – S. LABROUSSE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: M. THINON-CLERC – K. GAI – K. PERROIS – S. LABROUSSE**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. VILLEGER**OBJET : AMÉNAGEMENT DE BOURG – PLACE DE LA LIBERTÉ – MISE EN PLACE DE PROJECTEURS POUR L'ÉCLAIRAGE DES FACADES : RÉACTUALISATION DU DOSSIER**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** le projet de mise en place de projecteurs pour l'éclairage des façades dans le cadre des travaux d'aménagement de bourg,**VU** la délibération N°2019-08 en date du 31 Janvier 2019 portant sur le versement d'un fonds de concours au SDEG pour la réalisation de ces travaux, à hauteur de 10 862.26 Euros,**CONSIDÉRANT** que le SDEG a réactualisé son devis,**CONSIDÉRANT** que le nouveau montant du fonds de concours s'élève à 11 967.44 EurosLe Conseil Municipal décide **PAR 22 VOIX POUR** :

- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au versement de ce fonds de concours au SDEG, d'un montant de 11 967.44 Euros

POUR EXTRAIT CONFORME

Le signataire

Le Maire

Jean-Louis LEVESQUE